



Je veux savoir quels sont mes droits

Par **giacomsyl**, le **10/04/2008 à 12:19**

Bonjour, rn rnJe suis dans tous mes états. Je m'explique : ma fille s'est mis en ménage avec son copain en octobre 2003. Lui a trouvé l'appartement dont il payait la moitié du loyer, et elle a tout acheté les meubles, factures à l'appui. rnPuis , ils ont décidé de construire. Ma fille a acheté le terrain, qu'elle a payé entièrement avec l'argent que sa grand-mère maternelle lui a donné, et a contracté un crédit personnellement pour la construction de la maison, puisque lui était interdit bancaire suite à la faillite de son entreprise. Elle payait même les charges de l'appartement et ses PV. Donc, ma fille paie les mensualités de son crédit et lui a apporté sa contribution au gros-oeuvre de la maison en tant que main d'oeuvre, elle, a payé tout le matériel, même plus de ce qu'il fallait , car il y voyait tout en grand. En juillet 2007, il lui a dit qu'il avait l'overdose de la maison et qu'il veut la quitter. Elle est revenue vivre avec nous en lui laissant les meubles dans l'appartement pour ne plus avoir à faire avec ce gars. rnHier, elle reçoit une lettre émanant de l'avocat de ce gars, expliquant qu'elle l'a quitté, ce qui est complètement faux, il l'a jetée comme une malpropre, et il lui réclame une part de la maison qui est toujours en construction : travaux intérieurs. A t-il droit à quelque chose, je demande conseils et avis, car je suis dépassée. rnJe précise que ma fille cherche aussi un avocat pour la défendre. rnMerci de me répondre.